

Régime Général - Tableau n ° 50

AFFECTIONS PROVOQUEES PAR LA PHENYLHYDRAZINE

Création : 9 novembre 1972 - Dernière modification : 15 février 2003 (Décret du 11/02/03)

DESIGNATION DES MALADIES	DELAI de prise en charge	LISTE INDICATIVE DES PRINCIPAUX TRAVAUX susceptibles de provoquer ces maladies
Lésions eczématiformes récidivant en cas de nouvelle exposition au risque ou confirmées par un test épicutané.	15 jours	Préparation, emploi, manipulation de la phénylhydrazine.
Anémie de type hémolytique.	30 jours	
Rhinite récidivant en cas de nouvelle exposition au risque ou confirmée par test.	7 jours	
Asthme objectivé par exploration fonctionnelles respiratoires récidivant en cas de nouvelle exposition au risque ou confirmé par test.	7 jours	